

## EXTRAIT DU REGISTRE D

Envoyé en préfecture le 08/02/2019

Reçu en préfecture le 08/02/2019

Affiché le

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20190131\_DL\_05

**OBJET:** 

Opération 100% FttH – plan de financement 2019-2020 pour le FEDER

Date de convocation :

15 janvier 2019

Date de séance:

**31 janvier 2019** 

Date d'affichage :

11 février 2019

Membres en exercice: 46

Membres présents: 15

Membres votants: 25

ABSENTS: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 L'an deux mille dix-neuf, le trente-et-un janvier à 11h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Etaient présents**: Jean-Marie BLONDELLE, Ernest CANDELA, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Fabrice FRION, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Anna-Maria LEMAIRE, Marie-Christine MAILLART, Laurent PARSIS, Jean-Claude RENAUX et Philippe SY.

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

**Pouvoirs**: Pascal BOHIN à Philippe VARLET

Rémi BOUTROY à Fabrice FRION

Claude CLIQUET à Anna-Maria LEMAIRE Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE

James HECQUET à Ernest CANDELA Frédéric LECOMTE à Philippe SY Gérard PARAISOT à Philippe COCQ

Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX

Annie VERRIER à Denis DEMARCY

## LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1425-2;
- Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Somme approuvé par délibération n°1 du Comité syndical du 21 novembre 2011;
- Vu la délibération n°5 du 20 mars 2017 portant révision du SDTAN de la Somme et définissant la 2<sup>e</sup> phase de déploiement FTTH;
- Vu la délibération n°6 du 30 novembre 2017 décidant de fixer à 2024 l'horizon de réalisation de la couverture à 100 % du territoire et de la population de la Somme par le FTTH;
- Vu la délibération n°12 du Comité syndical du 11 juin 2018 portant approbation du plan de financement global de l'opération 100% FttH 2019-2024;

Considérant le programme de travaux de déploiement du réseau FttH à réaliser en 2019 et 2020 et qui permettra de rendre raccordables au FttH 1307 sites d'entreprises et sites publics,

Envoyé en préfecture le 08/02/2019

Reçu en préfecture le 08/02/2019

Affiché le

SLOW ID: 080-258004365-20190131-190131\_CS\_DEL5-DE

## **DELIBERE**

ARTICLE 1: Le programme de travaux de collecte, transport et desserte FttH de l'opération 100% FttH, qui sera réalisé en 2019 et 2020 sur les zones dites « forfaitaires » définies au marché de travaux passé par Somme Numérique, est estimé à 14 586 875€ HT. Son plan de financement est défini comme suit :

COUT TOTAL	14 586 875 €
FEDER	3 720 000 €
Etat (FSN)	1 920 000 €
Somme Numérique – fonds propres	8 946 875 €

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Président est autorisé à déposer la demande de financement correspondante.

ARTICLE 3 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.